

# Compte rendu de la séance du 28 juillet 2018

Secrétaire(s) de la séance: Thierry REYNAUD

## Ordre du jour:

- Approbation marchés pour la réhabilitation de l'ancienne Poste
- Règlement accueil périscolaire
- Projet d'aménagement de la forêt communale
- Décision modificative n° 2 - Commune
- Questions diverses

## Délibérations du conseil:

### Approbation marchés pour la réhabilitation de l'ancienne Poste ( DE 2018 07 09)

#### **Le Conseil Municipal,**

Vu la délibération du 26 février 2016 approuvant l'avant-projet sommaire de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Poste et sollicitant l'aide financière de l'Etat au titre des grands projets d'investissement ;

Vu la délibération n° 2016-05-02 du 20 mai 2016 approuvant l'Avant-Projet définitif réalisé par le cabinet ARCAD ;

Vu la délibération n° 2017-03-07 du 31 mars 2017 sollicitant l'aide financière du Conseil Régional ;

Vu la délibération n° 2017-09-01 du 15 septembre 2017 approuvant le montant forfaitaire des honoraires ;

Vu la délibération n° 2018-05-02 en date du 25/05/2018 approuvant le dossier de consultation des entreprises et sollicitant l'aide financière du Conseil départemental dans le cadre de l'enveloppe territorialisée ;

Vu le rapport d'appel d'offres et les propositions de la Commission d'achat pour les Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)

**APPROUVE** à l'unanimité, les marchés à intervenir avec les entreprises retenues, à savoir :

<b>LOT H.T.</b>	<b>DESIGNATION ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT</b>
1 Désamiantage	CPN ENVIRONNEMENT	29 500,00 €
2 Démolition-Maçonnerie-Flocage	MARCON-BLACHON	107 616,33 €
3 Façades	ECOBAT	18 000,00 €
4 Charpente-Couverture-Zinguerie	MARTIGNAT	31 133,60 €
5 Menuiserie extérieure PVC	GIRAUDIER BOIS CREATION	7 004,51 €
6 Menuiserie extérieur alu-Métallerie	SATCO	18 105,80 €
7 Menuiserie intérieure bois	BERNE	12 093,61 €
8 Plâtrerie-Peinture-Plafond-Sol mince	GOUNON	45 010,36 €
9 Chape-Carrelage-Faïence	J.F. MILITELLO	18 950,73 €
10Chauffage-Ventilation	SUPER	22 198,00 €
11Plomberie sanitaire	ROSSIOL	11 268,18 €
12Electricité	POLLET	15 068,00 €
	<b>Total H.T.</b>	<b>335 949,12 €</b>
	<b>Total T.T.C.</b>	<b>403 138,94 €</b>

**AUTORISE** le Maire à signer lesdits marchés et les pièces subséquentes.

## Règlement accueil périscolaire ( DE 2018 07 10)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2017-06-12 du 30 juin 2017 approuvant la modification du règlement intérieur de l'accueil périscolaire, ainsi que les tarifs ;

Vu la délibération n° 2018-07-06 du 6 juillet 2018 approuvant la modification des tarifs ;

Après avoir pris connaissance des modifications à apporter au règlement intérieur, le **Conseil Municipal**,

**APPROUVE** le nouveau règlement qui devient exécutoire à cette date.

## Projet d'aménagement de la forêt communale ( DE 2018 07 11)

Monsieur le Maire indique que le conseil est invité à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts pour la période 2018 - 2037 en vertu des dispositions des articles L212-1 et L212-2 du code forestier.

Il présente ce projet qui comprend :

- l'analyse de l'état de la forêt,
- les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec vos services,
- un programme d'actions où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel.

La surface cadastrale relevant du régime forestier objet de l'aménagement est arrêtée à 92,98 ha conformément à la liste des parcelles annexées au document d'aménagement.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**APPROUVE** la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé.

## DM n°2 - Vote de crédits supplémentaires - Commune ( DE 2018 07 12)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2138	Autres constructions	1000.00	
2117	Bois et forêts	9000.00	
2313 - 67	Constructions	-10000.00	
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

### Questions diverses

- Suite à des plaintes, un rappel à la réglementation doit être fait à un administré concernant des branches d'arbres de sa propriété qui dépassent largement sur la voie communale, et à un autre qui tond sa pelouse les dimanches ou jours fériés.
- Suite à une recrudescence des vols et cambriolages et afin d'informer les administrés, une réunion publique animée par la Gendarmerie est envisagée en septembre.

La séance est levée à 10 heures 30.

Le prochain Conseil municipal est prévu le 28 septembre 2018.

Affiché le 7 août 2018.

Le Maire

Robert TARDY